

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 5 JUIN 2023

début de la séance:18h00

présents :

parents élus : Leïla Afdili, Sylvie Contal, Magalie Vionnet, Carine Sahlaoui, Mylène Boïni, Marine Audy, Gladys Mandrillon, Perinne Forestier,

équipe éducative : Ludivine Dufay, Natacha Demougeot, Floriane Legain, Emmanuelle Martin, Julie Bernard, Fanny Bernard, Sandie Bouvet, Pauline Trimaille, Béatrice Hennequin, Aurélie Pasteur, Aline Donzé, Caroline Mangin, Laure Falcoz-Clerc.

Élus : William Schwob.

Bilan effectifs

A ce jour 256 élèves sont inscrits à l'école de la Lanterne pour la rentrée de septembre 2023. Il manque 2 dossiers d'inscription des enfants de Mazerolles.

Un groupe de travail a eu lieu le 5 juin au sujet de la carte scolaire pour établir d'éventuelles ouvertures pour la rentrée. Une demande a été faite pour l'ouverture d'une 11^{ème} classe à l'école de Lanterne. Ni l'équipe pédagogique, ni le SIVOS, ni les parents élus n'ont eu de retour à ce sujet pour l'instant. Un second échange aura lieu le 13 juin pour entériner les décisions du 5 juin. Après le 13 juin nous aurons plus d'informations sur la décision finale. D'éventuelles actions devront être menées en cas de refus d'ouverture car cela porterait à 30 les effectifs dans plusieurs classes ce qui rendrait les conditions de travail difficiles.

Il est rappelé que pour les classes où des GS/CP/CE1 sont présents le nombre maximum d'élèves est 24. D'où la répartition qui n'est pas toujours la même au niveau du nombre.

Effectifs total	Répartitions 10 classes	Répartitions 11 classes
PS : 22	PS : 22	PS : 22
MS : 38	MS : 26	MS : 24
GS : 27	MS / GS : 12 / 12	MS / GS : 14 / 3
CP : 32	GS / CP : 15 / 9	GS : 24
CE1 : 46	CP : 23	CP : 24
CE2 : 32	CE1 : 24	CP / CE1 : 8 / 16
CM1 : 39	CE1 / CE2 : 22 / 2	CE1 : 24
CM2 : 20	CE2 : 30	CE1 / CE2 : 6 / 18
	CM1 : 30	CE2 / CM1 : 14 / 10
	CM1 / CM2 : 9 / 20	CM1 : 25
		CM1 / CM2 : 4 / 20

La directrice pointe un problème concernant les inscriptions de futures petites sections qui font souvent une inscription tardive, même si leur frère et/ou sœur sont déjà inscrits à l'école. Les dossiers sont pourtant transmis en février et le nombre d'inscrits est important pour faire des demandes d'ouverture de classe(s). Il est rappelé que, en plus de la fiche d'inscription, les parents peuvent fournir soit un certificat médical soit une copie du carnet de santé pour vérifier que les enfants sont à jour des vaccins pour être accueillis à l'école.

Depuis 2 ans, la directrice constate également que des parents se présentent le jour de la rentrée sans que leurs enfants soient inscrits à l'école. Une décision a été prise de ne plus accueillir les enfants tant que les parents n'auront pas fait le nécessaire auprès de la mairie en déposant le dossier pour que l'inscription soit effective.

Equipe pédagogique

Depuis plusieurs années, l'équipe pédagogique était stable.

Départs : A la fin de l'année, Manon Pédrina et Gaëlle Lepresle (ATSEM) quitteront toutes les 2 l'école.

Tout comme Floriane Legain et Natacha Demougeot qui partiront vers d'autres écoles.

Pauline Trimaille et Aurélie Pasteur ne savent pas encore si elles resteront en complément à l'école de la Lanterne

Arrivées : Carole Zabé et Emilie Martin-Gondre en primaire rejoindront l'équipe pédagogique.

Il y a encore 3 quarts temps et 2 mi-temps à pourvoir sur l'école.

Accueil enfants de Mazerolles :

Une invitation à la Kermesse de l'école du 23 juin a été faite pour que les enfants puissent déjà prendre contact avec leurs nouveaux camarades.

De plus, l'équipe pédagogique a fait une proposition à l'école où sont actuellement scolarisés les élèves qui doivent rejoindre la Lanterne à la rentrée pour qu'ils puissent venir passer une journée le 29 juin à l'école de la lanterne et participer aux activités. (matin : accueil, visite, accueil dans les classes. Après-midi jeux coopératifs). Pas de réponse pour l'instant. M. Schwob propose de faire passer également l'information par le maire de Mazerolles.

Bilan postes d'ATSEM :

Manon et Gaëlle s'en vont à la fin de l'année scolaire. Un recrutement est actuellement en cours pour qu'elles soient remplacées (entretiens les 5 et 8 juin). L'équipe d'ATSEM serait alors composée de Ludivine Dufait et des 2 personnes recrutées. Il est également envisagé d'embaucher une 4^{ème} personne pour permettre un meilleur encadrement en maternelle. Sylvia qui travaille déjà au SIVOS est intéressée. Une discussion a eu lieu pour qu'elle puisse intégrer à la rentrée ou la suivante l'équipe des ATSEM.

L'objectif est bien d'avoir au moins 3 ATSEM titulaires avec un CAP Petit Enfance validé et la réussite du concours d'ATSEM.

Une question d'un parent élu est posée : Pourquoi ne pas recruter directement des personnes avec le CAP et le concours réussi ? »

M. Schwob explique 2 raisons :

1. Test sur une première année
2. Coût financier : l'aide financière du PEC (Parcours Emploi Compétences) sont non négligeables pour le SIVOS.

Si au bout de 2 ans, les personnes n'ont pas réussi le concours, le SIVOS envisage un poste d'ASEM (sans validation du concours qui n'a pas lieu tous les ans et qui n'est pas facile à obtenir)

Il faut également trouver une personne pour le bus (Mme Bailly est actuellement absente) et c'est un poste difficile à gérer car il n'y a pas beaucoup d'heures proposées. Le SIVOS envisage une réorganisation autour de cette mission. De plus, les élèves venant de Mazerolles intègrent également la tournée du transport scolaire.

Enquête Climat Scolaire :

1^{ère} partie : bien être :

86,4% des élèves aiment venir à l'école.

93,9% ont des bonnes relations avec la maîtresse.

Il est noté qu'un point est en dessous de la moyenne nationale : les enfants n'ont pas toujours le réflexe de prévenir une maîtresse quand quelque chose ne va pas. Les maîtresses vont faire un travail sur les adultes référents (notamment pour les CP qui ne connaissent pas toujours bien les autres maîtresses et qui sont souvent perdus.

Autre point : la justice des punitions. Un travail avec les enfants va être fait sur la grille des sanctions.

Il faudra faire une évaluation sur ce qui a été mis en place dans le cadre du plan PHARE.

2^{ème} partie : les expériences scolaires

78% aiment travailler en groupe

61% aiment écouter la maîtresse

3^{ème} partie : la victimisation

Les résultats étonnent l'équipe pédagogique car dans l'ensemble il n'y a pas de problème particulier.

Ce qui est mis en avant par les élèves ce sont les surnoms méchants et la mise à l'écart (chez les filles) et les coups et bousculades (chez les garçons).

L'équipe demande où en est la demande du banc de l'amitié, banc qui doit être fournit par le SIVOS et décoré par les élèves.

Un parent élu alerte sur le fait qu'une maman a pris contact avec eux suite au « harcèlement » de son enfant, elle a évoqué d'autres enfants qui pourraient également en être victime.

La directrice indique ne pas avoir eu d'information d'autres parents ni d'autres enfants à ce sujet. Il est rappelé le poids de certains mots employés alors qu'ils ne correspondent pas aux faits. Le mot harcèlement est un mot fort. La définition a été reprise en classe par les maîtresses.

Le travail de sociabilisation est fait dès l'entrée en maternelle. De plus, il faut bien faire la différence entre la délation et l'alerte.

Organisation Kermesse du 23 juin

Une cour aménagée pour les jeux maternelles dès 15h15 avec les maitresses, les ATSEM et les parents bénévoles.

Une cour pour les élèves d'élémentaire à partir de 16h30.

Le goûter est distribué aux élèves (confection par les parents de l'école).

La carte a été réduite à 6 cases pour que les enfants puissent récupérer leurs lots.

Une exposition des réalisations des enfants sera mise en place dans l'école.

A partir de 18h15 chants et danses des classes devant les parents.

Un barbecue sera organisé à partir de 19h – 19h15.

Secrétaire de séance,
Mme Marine Audy.



Présidente de séance,
Mme Laure Falcoz-Clerc.

